



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation des hôteliers, restaurateurs et cafetiers

Question écrite n° 15124

Texte de la question

M. Hubert Brigand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les préoccupations exprimées par les hôteliers, restaurateurs et cafetiers de sa circonscription au sujet de la hausse de leurs charges. Il s'agit en particulier de la hausse continue des coûts de l'énergie, mais également des conséquences de la décision de la Cour de cassation concernant l'acquisition de droits à congés payés pour les salariés arrêtés au titre d'une maladie de droit commun ou relevant de la législation professionnelle. Pour bon nombre d'entre eux, il est en effet devenu impératif de travailler davantage pour simplement couvrir leurs charges fixes. Ils attirent également l'attention sur la question de la transmission de leurs entreprises dans un contexte de pyramide des âges défavorable et de la perte d'attractivité des territoires. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer comment il entend aider les hôteliers, restaurateurs et cafetiers à pérenniser leurs entreprises locales.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Brigand](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15124

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2024](#), page 891

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)